
COOPÉRER POUR TRAVAILLER LA TERRE, COOPÉRER POUR EXPLOITER LA TERRE. ITINÉRAIRES COMPARÉS DES COOPÉRATIVES AGRICOLES EN ITALIE ET EN FRANCE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU VINGTIÈME DE SIÈCLE

par Niccolò Mignemi¹

Nadine Vivier². – La thèse de Niccolò Mignemi explore les évolutions du monde paysan à travers les itinéraires comparés des coopératives agricoles en France et en Italie dans la première moitié du XX^e siècle, commençant après la crise des années 1880, et allant jusqu'aux années 1950, au seuil des grandes transformations. La recherche s'appuie sur de très importants dépouillements qui ont permis une analyse économique quantitative. Ont été utilisés les textes législatifs, les rapports et statistiques des institutions publiques et des organismes professionnels (syndicats et fédérations coopératives) et les rapports scientifiques des instituts de recherche au niveau national et international. A ceci s'ajoute la consultation des archives : en France aux Archives Nationales, en Italie aux Archives Nationales de Rome, celles de Palerme et au centre d'études sur la coopération à Bologne. Les archives privées de coopératives n'ont été mobilisées que pour la coopérative la Rinascita, qui fait l'objet d'une étude particulière. Le but était de s'élever à une étude générale et se démarquer des travaux existants qui sont essentiellement des monographies. L'auteur s'appuie de plus sur une très large bibliographie italienne et française sans négliger pour autant les ouvrages anglo-saxons.

L'ouvrage s'organise en trois parties qui correspondent à trois échelles d'analyse différentes, cette variation des jeux d'échelles étant un des points forts de ce travail. La première partie est consacrée au cas des coopératives de fermage collectif dans les latifundia de Sicile centrale céréalière. Il met ainsi en valeur la tradition coopérative de la Sicile, laissée aux marges des études sur la coopération, éclipsée par celle de l'Emilie-Romagne bien connue. Il s'attarde sur ce cas pour montrer que l'originalité des formes coopératives s'explique à partir des caractéristiques du terroir et des conditions sociales locales. En prenant à bail les terres directement, en court-circuitant les contremaîtres, les coopératives de Sicile permettent l'accès à la terre. Les protagonistes du mouvement sont les organisations des anciens combattants animées par des préoccupations économiques et l'aspiration à la conquête paysanne des terres. Puis à l'époque du fascisme, elles deviennent plutôt un rempart contre les réactions des propriétaires. Pour la période 1944-50, l'étude descend au niveau de précision de la province, celle de Caltanissetta, pour mesurer les enjeux fonciers et agraires.

La deuxième partie de la thèse est consacrée à l'expérience des coopératives agricoles de travail et de production en commun en Italie et en France. La dimension comparative est maintenant introduite. En Italie, les coopératives sont conçues comme une bonne solution pour dépasser les anciens mécanismes de subordination et encourager la modernisation. En France, ce type de coopératives est peu répandu, mais l'accent est mis sur les coopératives de battage et d'outillage qui permettent de dépasser les faiblesses individuelles des exploitants. Dans la phase de modernisation après 1950, en Italie les anciennes structures sont écartées par des réformes individualistes et de nouvelles coopératives se consolident pour orienter le développement des campagnes. Au contraire, en France, il y a d'abord une importante diffusion des CUMA (coopératives d'utilisation du matériel agricole) ; grâce au dynamisme de la Jeunesse Agricole Catholique, l'agriculture de groupe devient une opportunité pour la modernisation

La troisième partie présente d'abord un aperçu statistique et géographique du phénomène dans chacun des deux pays ; puis de façon précise l'institutionnalisation du statut des coopératives par les pouvoirs

¹ Thèse sous la co-direction de Gérard Béaur, directeur d'études à l'EHESS, directeur de recherches au CNRS et de Angelo Moioli, Professeur à l'Université Catholique du Sacro Cuore, Milan. Soutenue le 1^{er} décembre 2012, 755 pages.

² Membre de l'Académie d'Agriculture de France, Professeur émérite d'Histoire contemporaine.

publics. Ainsi se marquent nettement les différences entre l'Italie – des coopératives agricoles bien intégrées au mouvement coopératif en général-, et la France – des coopératives agricoles organisées en secteur séparé, proche du syndicalisme professionnel.

Le travail montre sur la longue durée les phases d'expansion de l'idée de coopérative et les moments de repli ; leur répartition géographique (actives au nord et au sud de l'Italie, peu présentes de la Toscane aux Pouilles ; surtout actives pour le lait et la vigne en France)

Les coopératives, tout autant qu'un instrument d'action pour l'État, sont pour les paysans un instrument au service de leur exploitation. N. Mignemi analyse ainsi l'attitude des paysans face à la coopération : « De manière plus ou moins consciente, ils renoncent sans difficulté à une partie de leur indépendance si cela leur permet d'accéder à des opportunités autrement impensables ou s'ils estiment les avantages potentiels plus importants que le 'prix' à payer en termes d'obligations supplémentaires et d'engagements plus ou moins durables. L'idéologie guide rarement leurs choix ».

Ce travail a incontestablement un caractère original et novateur. Original par l'ampleur des connaissances rassemblées, par la pertinence de la démarche comparative, par la fécondité de son approche quantitative, sans négliger la connaissance des acteurs sociaux. Le jury de soutenance franco-italien a conclu : « La force de ce travail tient à la capacité du candidat à faire varier les jeux d'échelles, à placer constamment son regard pour saisir tous les angles, y compris les plus aveugles, en restant toujours attentif aux différences de contextualisations entre l'Italie et la France, avec un souci constant de trouver les bonnes césures et périodisations. La maîtrise de ce maillage d'échelles temporelles et spatiales est rare et mérite d'être soulignée, d'autant qu'il est articulé à une analyse comparée. ».